



Côte d'Ivoire - Normalisation

01 B. P. : 1872 Abidjan 01

Tél. : 20 01 10 74

Fax : 22 41 52 97

info@codinorm.ci

A large, stylized graphic of a scroll with a white background and a black outline. The scroll is unrolled, with the top and bottom edges curved. The text "BILAN D'ACTIVITES 2017" is written across the center of the scroll in a large, bold, outlined font.

BILAN D'ACTIVITES 2017

Avril 2018

SOMMAIRE

PRESENTATION DE CODINORM

VISION ET STRATEGIE DE CODINORM

NOUVELLE APPROCHE POUR LA PRISE EN CHARGE DES FILIERES A TRAVERS LES COMITES TECHNIQUES

BILAN DES ACTIVITES 2017

A. Plan stratégique 2015-2020

B. Normalisation

B.1 Normalisation nationale

B.2 Normalisation régionale (CEDEAO)

B.3 Participation à la normalisation internationale

C. Certification

C.1 Attestations de conformité

C.2 Validation des fiches techniques de production

C.3 Marque NI

C.4 Certification de personnes

D. Promotion de la gestion de la qualité

E. Centre d'Information sur les normes et la Réglementation

E.1 Séminaires et ateliers

E.2 Services aux membres

E.3 Librairie et vente de normes 2017

E.4 Veille normative

F. Qualité interne

G. Représentation de la Côte d'Ivoire dans les instances régionales et internationales de normalisation.

H. Faits marquants

H.1 Travaux de normalisation

H.2 Evaluation de la conformité

H.3 Autres

I. Relations internationales et coopération technique

J. Perspectives

PRESENTATION DE CODINORM

CODINORM (Côte d'Ivoire Normalisation) est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique créée le 24 septembre 1992 par le secteur privé après une autorisation du Gouvernement ivoirien en Conseil des Ministres le 26 août 1992. Elle est gérée par un Conseil d'Administration de vingt-trois (23) membres dont neuf (09) du secteur public.

- **Liste des membres du Conseil d'Administration – secteur privé**

Les structures privées membres du Conseil d'Administration de CODINORM sont :

- | | |
|-----------------------|----------------|
| - CCI, | - SICABLE, |
| - FNISCI, | - SIR, |
| - GPP, | - SITAB, |
| - Groupe CFAO (MIPA), | - TRCI, |
| - NESTLE-CI, | - UNILEVER-CI. |
| - CGE-CI, | |

- **Liste des membres du Conseil d'Administration – secteur public**

Les structures publiques membres du Conseil d'Administration de CODINORM sont les Ministères chargés de :

- l'Agriculture,
- la Construction,
- l'Economie et des Finances,
- la Défense,
- Commerce,
- l'Environnement,
- l'Énergie,
- l'Industrie,
- la Santé.

NOUVEAU CADRE REGLEMENTAIRE

Le cadre juridique actuel fait apparaître trois (03) grands acteurs :

- Les pouvoirs publics à travers le Comité Ivoirien de Normalisation (CIN),
- L'Association ivoirienne de normalisation (CODINORM),
- Les bureaux de normalisation.

La politique actuelle fait appel à trois (03) principes qui constituent des leviers puissants d'affirmation des normes :

- Un principe d'autorité en imposant à la normalisation une discipline plus stricte, un contrôle étatique pointilleux de ses initiatives et travaux et une application des normes imposées aux acteurs publics et privés ;
- Un principe de centralisation et de coordination des travaux ;
- Un principe de décentralisation des études préliminaires.

Ces principes fondent le nouveau cadre réglementaire ivoirien à travers :

- La **loi n°2013-866 du 23 décembre 2013** relative à la normalisation et à la promotion de la qualité ;
- le **décret n° 2014-460 du 06 Août 2014** portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Organisme National de Normalisation, dénommé Comité Ivoirien de Normalisation, en abrégé CIN et
- le **décret n° 2014-461 du 06 Août 2014** portant modalités d'application de la loi n°2013-866 du 23 Décembre 2013 relative à la normalisation et à la promotion de la qualité.
- La **Convention de concession de service public du 06 Septembre 2016** pour l'élaboration des normes et la gestion de la marque nationale de conformité aux normes

Ces textes affichent l'engagement de l'Etat et un rôle centralisateur fort de CODINORM en contrepartie d'une décentralisation technique «obligée»: tous les organismes professionnels peuvent constituer en leur sein un bureau de normalisation chargé de l'étude et de l'élaboration des projets de normes de la profession.

L'autorité de CODINORM est bien confirmée et légitimée pour son rôle d'évaluation en amont des besoins, de pilotage central des travaux, de fixation des procédures d'élaboration, des conditions d'application des normes homologuées et pour la gestion de la marque de conformité.

CODINORM exerce ce rôle à l'égard des professions, des usagers, des consommateurs et des différents bureaux de normalisation sectoriels liés aux comités d'organisation.

En outre, la convention de concession affirme clairement que seul CODINORM est habilité à entretenir avec les organismes similaires des nations étrangères, des relations officielles en ce qui concerne les travaux de normalisation.

CODINORM et les bureaux de normalisation s'appuient sur les experts issus des entreprises, des fédérations professionnelles, des ONG, des laboratoires, des ministères, etc.

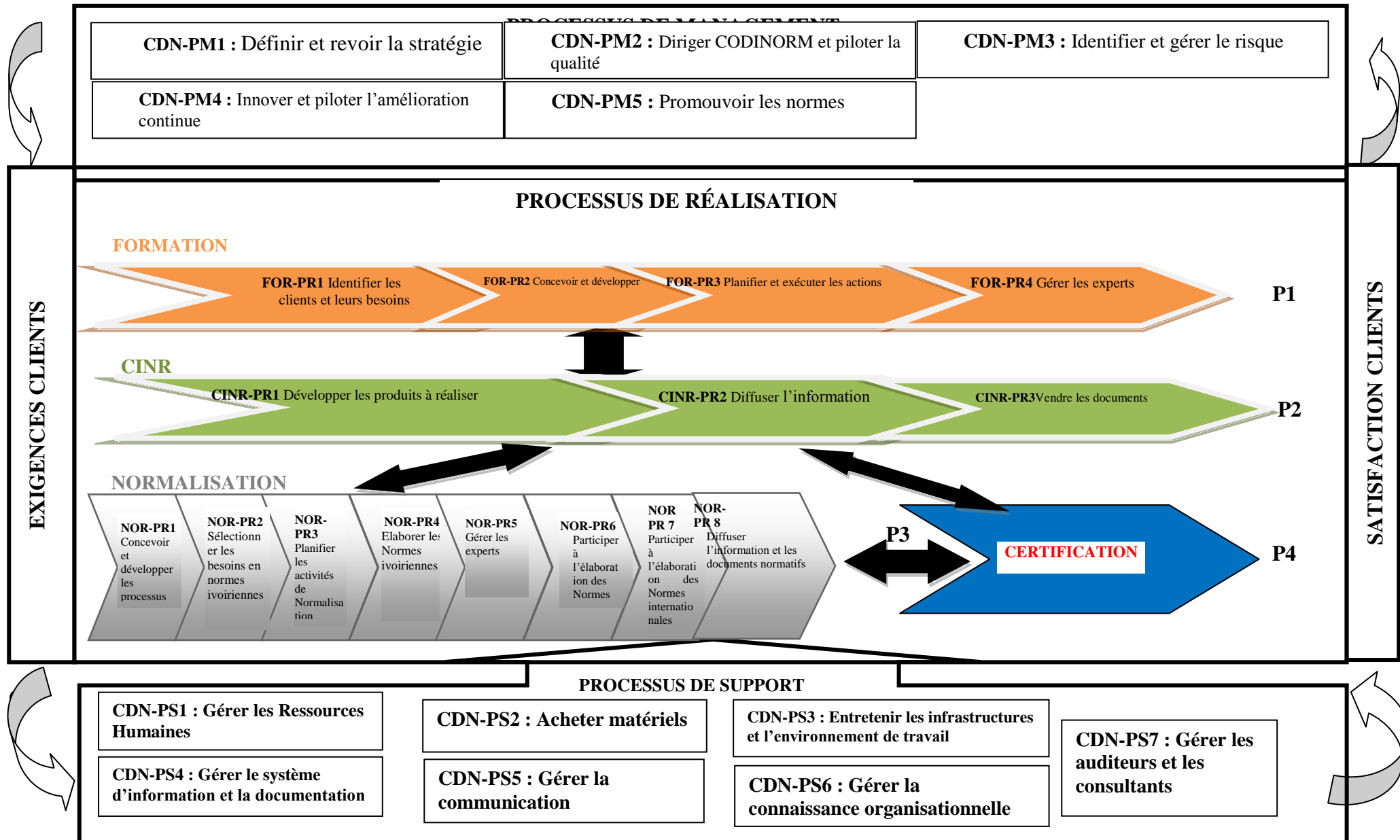
Missions de CODINORM

CODINORM est chargée des activités techniques suivantes :

- Recenser les besoins en normes nouvelles et programmer les travaux de normalisation ;
- Coordonner l'élaboration des normes nationales ;
- Assurer leur publication et diffusion ;
- Participer aux mécanismes nationaux permettant à la Côte d'Ivoire de se conformer à l'Accord de l'Organisation Mondiale du Commerce sur les Obstacles Techniques au Commerce ;
- Participer aux activités des organisations sous régionales, régionales et internationales de normalisation ;
- Gérer la marque nationale de conformité aux normes et en déterminer les modalités d'attribution ;
- Emettre des avis sur la reconnaissance mutuelle des marques étrangères de conformité aux normes.

Activités et produits de CODINORM

Cartographie des processus de l'ensemble des activités de CODINORM



VISION ET STRATEGIE DE CODINORM

Au regard de ses missions, CODINORM s'est dotée d'une vision et d'un plan stratégique pour la conduite de ses activités.

- **Vision**

- CODINORM est déterminée à être un partenaire utile et incontournable des filières et organisations professionnelles nationales pour leur innovation, développement et leur compétitivité par l'approche normative en associant l'ensemble des parties prenantes et intéressées.

- **Plan stratégique**

CODINORM dispose d'un plan stratégique de 2015 à 2020 qui présente les enjeux pour ses missions, les grands travaux rattachés à ces enjeux, les angles d'attaques suivis des cibles et des indicateurs de mesures.

Ils répondent en outre à la façon dont la normalisation contribue au plan national de développement élaboré par l'Etat de Côte d'Ivoire.

NOUVELLE APPROCHE POUR LA PRISE EN CHARGE DES FILIERES A TRAVERS LES COMITES TECHNIQUES

- **Stratégie Nationale de Normalisation**

La Stratégie de normalisation nationale est un document qui inclut le plan de normalisation national ainsi que les principaux résultats de l'évaluation des besoins économiques, sociaux ou autres du pays, à partir desquels la liste des normes requises a été établie

Le principal but de l'élaboration d'une SNN est d'associer aussi étroitement que possible l'élaboration des normes aux priorités économiques, sociales, environnementales et autres du pays, le plus efficacement possible et en optimisant l'utilisation des ressources nationales disponibles.

Bien qu'une SNN soit principalement élaborée par un Organisme National de Normalisation (ONN), elle implique l'engagement de toutes les parties prenantes du pays et leur contribution au processus d'élaboration qui débute par l'identification des besoins et s'achève par la publication d'une SNN officielle contenant la liste des normes à élaborer en priorité ainsi que le plan de mise en œuvre – généralement sur une durée de trois ans – et les ressources nécessaires attribuées. Ce processus s'achève par l'approbation officielle et la publication de la SNN par l'organe de gouvernance de l'organisme national de normalisation. Il est important d'examiner la stratégie à intervalles réguliers (de préférence tous les ans) afin de s'assurer qu'elle reste alignée sur les conditions actuelles et conforme aux attentes des parties prenantes.

- **Plan d'affaires des Comités Techniques**

Désormais dans la nouvelle approche, des plans d'affaires sont en élaboration pour chacun des comités techniques de normalisation. Ils identifient toutes les problématiques pour la prise en charge des filières : besoins en normalisation, certification, cadre réglementaire, statistiques sur l'emploi, etc.

BILAN DES ACTIVITES 2017

B. Plan stratégique 2015-2020

Soixante pour cent (60%) des grands chantiers issus des axes stratégiques 2015-2020 ont été réalisés. Ils portent sur les points ci-après :

- Cadre réglementaire (loi et décrets d'application)

CODINORM en relation avec le CIN a proposé :

- Décret 2016-1152 du 28 décembre 2016 rendant certaines normes d'application obligatoire (nouveau),
Le décret 2016- 1152 du 28 Décembre 2016 rendant certaines normes d'application obligatoire a été publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.
A l'initiative du Ministère de l'Industrie et des Mines, des séances de travail ont eu lieu, avec les différentes parties intéressées (Direction Générale des Douanes, CEPICI, Ministère de la Communication de l'Economie Numérique et de la Poste, Direction des Marchés Publics, CGECI, etc.)
- Nouvelle convention de concession de service public du 23 Janvier 2017 pour l'élaboration des normes et la gestion de la marque nationale de conformité aux normes entre CODINORM et l'Etat de Côte d'Ivoire,

D'autres textes proposés par CODINORM, en relation avec le CIN, sont en attente de validation :

- Décret portant fixation des droits et frais d'actes dans la délivrance des certificats de qualité et des attestations de conformité aux normes rendues d'application obligatoire.
- Décret instituant le Prix Ivoirien de la Qualité
- Décret complétant et modifiant l'annexe du Décret 2016-1152 du 28 décembre 2016 rendant certaines normes d'application obligatoire;
- Politique nationale qualité de la république de Côte d'Ivoire avec l'appui de l'ONUDI.
- Arrête fixant la procédure de contrôle des normes rendues d'application obligatoire.
- Arrête relatif aux procédures de demande d'agrément des Bureaux de Normalisation et d'instruction des demandes de dérogation aux normes rendues d'application obligatoire
- Arrête interministériel fixant le montant de l'indemnité de défraiement des membres du CIN
- Arrête interministériel déterminant les procédures particulières d'application des normes rendues d'application obligatoire dans les marchés publics.

- Arrêté interministériel déterminant la procédure de validation des fiches techniques d'admission temporaire pour transformation (procédure douanière)
- Arrêté relatif à la procédure d'homologation des normes ivoiriennes.
- Arrêté interministériel déterminant les conditions pour faire la publicité d'un produit ou service dont les normes sont rendues d'application obligatoires

- Mécanisme de mise en œuvre du décret des normes rendues d'application obligatoire

Les textes réglementaires en vigueur permettent à CODINORM de mener l'activité d'évaluation de la conformité aussi bien pour les produits importés que ceux fabriqués localement. Pour ce faire, un plan d'action a été élaboré pour mettre en œuvre les textes en vigueur depuis l'apparition du Décret 2016-1152 du 28 décembre 2016 rendant certaines normes d'application obligatoire (voir fichier Plan d'Actions Décret VOC 2016).

Quatre opérateurs techniques (INTERTEK, SGS, Bureau Veritas, COTECNA) ont été désignés pour les contrôles à l'embarquement. Cependant, cette activité d'évaluation de la conformité devrait se faire conformément au cadre réglementaire.

Les attestations seront dématérialisées et postées au Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE).

Le module dédié aux attestations est en conception de sorte à s'adapter aux activités de CODINORM. Ce processus est en cours et devrait s'accélérer avec la publication du Décret 2016-1152 du 28 décembre 2016 rendant certaines normes d'application obligatoire.

Ce module devrait être prêt avant le 16 Juillet 2018, date effective de démarrage du programme VOC.

- Performance de l'organisation interne

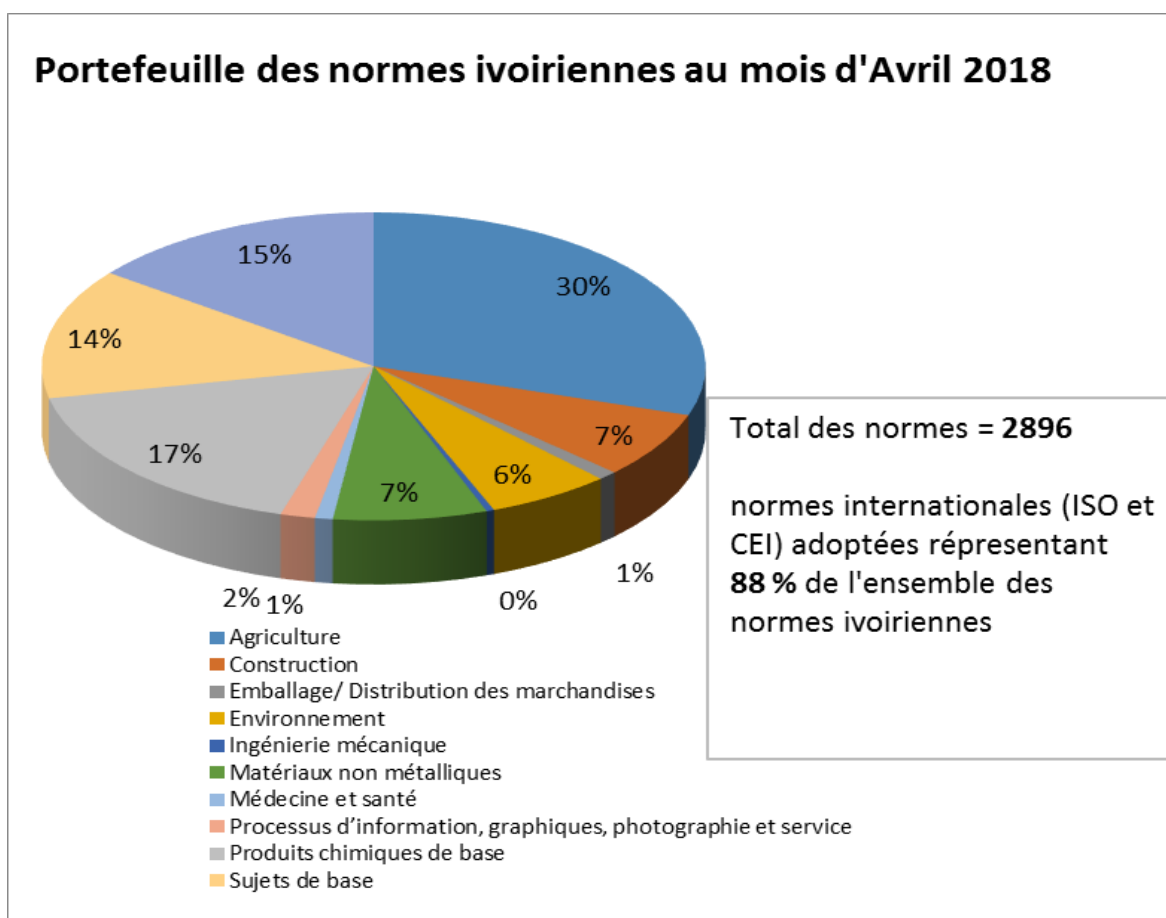
- Le service de la Marque NI de CODINORM est accréditée par ACCREDIA, l'un des plus grands organismes Européens d'accréditation basé en Italie depuis le 18 Décembre 2017 conformément à la norme ISO/IEC 17065 : 2012 : Evaluation de la conformité - Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services.
L'accréditation porte sur le champ des câbles électriques.
L'accompagnement et l'audit ont été pris en charge par le Programme Système Qualité Afrique de l'Ouest (PSQAO) piloté par l'ONUDI et financé par l'Union Européenne.
- Développement d'une plateforme nationale de veille normative et d'accès aux normes. Ce dispositif en ligne permet aux entreprises de gérer en temps réel leur portefeuille de normes associé à un service de veille sur l'ensemble des normes.
- De même, un dispositif identique existe pour la veille réglementaire avec accès numérique au Journal Officiel
- Le système de management qualité pour les activités de normalisation, formation et celle du Centre d'Informations sur les Normes et la Réglementation est établi et évalué en continu.

B. Normalisation

B.1 Normalisation nationale

Les normes adoptées par les comités techniques, suite aux différentes étapes du processus d'élaboration des normes et après examen de l'enquête publique, sont les suivantes :

Comités Techniques	Normes adoptées dans le programme 2017
CT1 : Produits Agricoles	01 Normes NI sur la banane dessert destinée aux marchés Africains
CT2 : Bâtiment et Génie Civil	23 normes ISO sur les Bâtiments et ouvrages de génie civil, le Développement durable dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil, l'accessibilité et fonctionnalité des environnements construits
CT3 : Produits alimentaires	03 normes NI sur la margarine, la mayonnaise et le thon et la bonite en conserve
CT4 : Chimie	54 normes sur les peintures et vernis
Comité Electrotechnique de Côte d'Ivoire (CELEC-CI)	44 normes IEC sur les Transformateurs de puissance, câbles, Interrupteurs à haute tension, luminaires, condensateurs, Fibre optique
TOTAL	125 normes au total



B.2 Normalisation régionale

CODINORM participe aux travaux pour la mise en œuvre de la normalisation régionale au sein de la CEDEAO concernant respectivement les comités THC1 (Produits agricoles), THC2 (Produits alimentaires), THC3 (Chimie), THC4 (Bâtiment et Génie Civil), THC5 (Electrotechnique), THC6 (Tourisme et services connexes). Il lui est confié les secrétariats techniques des Comités sur la normalisation dans les domaines des produits électriques et du tourisme.

B.3 Participation à la normalisation internationale

CODINORM a participé au cours de l'année 2017 à l'élaboration des normes au sein des comités internationaux de l'ISO à savoir :

- ISO/JTC1 : Technologie de l'Information,
- ISO/TC 34 : Produits Alimentaires et
- **ISO/TC34/SC18 : Cacao durable et traçable et**
- ISO TC 59 : Bâtiments et ouvrages de génie civil
- ISO/TC 223 : Sécurité sociétale, ISO TC 176 : Management de la qualité, ISO CASCO WG21, portant sur les exigences relatives aux organismes assurant la certification des systèmes.
- **ISO/PC 305 : Systèmes d'assainissement autonomes durables**

Les formations et ateliers internationaux de normalisation auxquels CODINORM a participé sont :

Tableau de participation à la normalisation régionale et internationale

Au plan international				
N°	Titre/Objet	Date	Lieu	Actions menées et/ou à mener à l'issu de la mission
1.	ISO PC 305	19 au 23 juin 2017	Durban	Poursuivre la participation sur Normalisation internationale des systèmes d'assainissement autonomes durables et promouvoir la norme
2.	ISO PC 305 Casablanca	08 au 12 août 2017	Casablanca	Atelier RNF sur les systèmes d'assainissement autonomes durables
3.	Participation aux travaux de l'ISO/PC 305	25 au 27 Septembre 2017	Berlin (Allemagne)	Normalisation internationale sur les systèmes d'assainissement autonomes durables
4.	Participation aux travaux de l'ISO/PC 305	7 au 9 février 2018	Abidjan Côte d'Ivoire	Atelier RNF sur les systèmes d'assainissement autonomes durables
5.	81 ^{ème} Réunion Générale de l'IEC du conseil de l'Organisation Africaine de	09 au 13 Octobre 2017	Vladivostok (Russie)	Mobiliser les parties prenantes nationales à la participation

	Normalisation (ARSO)			aux travaux des comités techniques Mobiliser les parties prenantes pour la signature des conventions Adhérer à l'IEC
Au plan africain ARSO et AFSEC				
N°	Titre/Objet	Date	Lieu	Actions menées et/ou à mener à l'issu de la mission
6.	Réunion AFSEC	10 au 13 janvier 2017	Nairobi	Fournir les données pour la construction d'une base de données des normes IEC adoptées par les pays
7.	Réunion du THC2 de l'ARSO (Projet ARSO SIS)	20 au 23 Mars 2017	cape vert	Renforcer les capacités des experts des pays de la CEDEAO
8.	Réunion du THC2 de l'ARSO	25 au 28 Avril 2017	Nairobi	Harmoniser les normes sur les produits alimentaires
9.	Réunion du THC3 de l'ARSO (Projet ARSO SIS)	22 au 24 Mai 2017	Ghana	Renforcer les capacités des experts des pays de la CEDEAO
10.	Réunion du THC3 de l'ARSO	7 au 9 Juin à	Kigali au Rwanda	Harmoniser les normes sur les produits du bâtiment
11.	Réunion du TC 13 AFSEC	26-28 SEPTEMBER 2017	JOHANNE SBURG	Harmoniser les normes IEC sur le comptage et pilotage de l'énergie électrique
12.	Réunion du THC2 de l'ARSO	26 au 29 Septembre 2017	Nairobi, Kenya	Harmoniser les normes sur les produits alimentaires
Au plan sous régionale UEMOA et CEDEAO				
N°	Titre/Objet	Date	Lieu	Actions menées et/ou à mener à l'issu de la mission
1.	Réunion du THC5	20 au 22 février 2017	(Accra) Ghana	Harmoniser les normes des produits électrotechniques
2.	Réunion du THC3	27 au 29 Mars 2017	Guinée Bissau	Harmoniser les normes dans le domaine des produits chimiques
3.	Réunion du THC1	9 au 11 Mai 2017	Cap vert	Harmoniser 3 normes dans le domaine des produits agricoles
4.	Réunion du THC5	20 au 23 Juin 2017	Ouagadougou (Burkina Faso)	Harmoniser les normes des produits électrotechniques
5.	Réunion du TMC CEDEAO	24 au 28 Juillet 2017	Accra (Ghana)	Harmoniser 24 projets finals de normes ECOSTAND et 7 Normes ISO dans les TCH1, THC3, THC4 et THC6
6.	Réunion du TMC CEDEAO	9 au 13 Octobre 2017	Bamako (Mali)	Harmoniser 122 projets finals de normes ECOSTAND, ISO et IEC dans les TCH1, THC2, THC4 et THC5

C.1 Attestations de conformité

C.1.1 Délivrance des attestations de conformité

- 1021 attestations de conformité délivrées;
- 198 produits et marques commerciales pour 112 entreprises demandeurs d'attestations,
- 03 notifications de refus (huile de tournesol, sac de jute, boissons non alcoolisées);
- 03 nouveaux produits ont bénéficié d'attestations de conformité en 2017 (Corn Flakes, cakes et croissant).

C.1.2 Gestion des conventions de travail

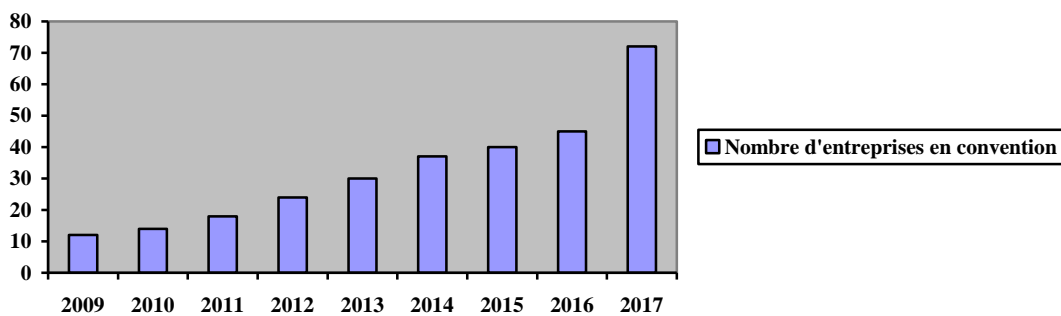
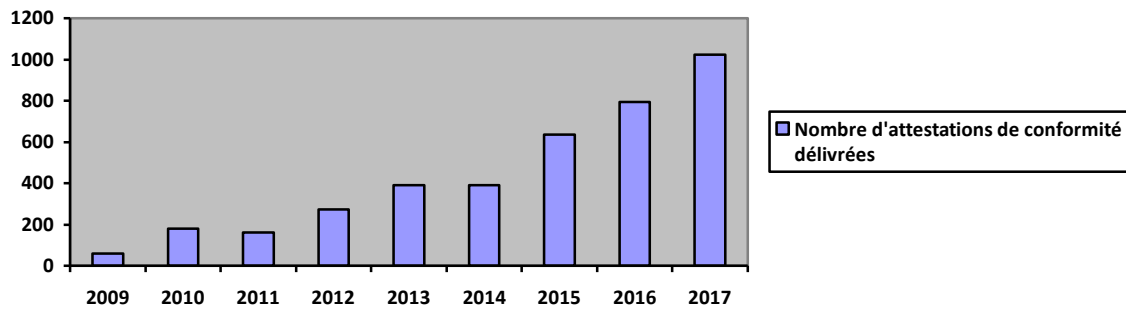
- 72 entreprises en convention dont le suivi est assuré, comprenant 22 nouvelles conventions signées et 06 partenariats avec des laboratoires ;
- Aucune convention annulée ;
- 05 propositions de conventions adressées aux entreprises.

C.1.3 Gestion de l'interface avec les services partenaires et les clients

- Sensibilisation des ministères les 12 et 13 décembre 2017 sur l'application du décret N°2016-1152 du 28 décembre 2016 rendant certaines normes d'application obligatoire
- Sensibilisation des fabricants, importateurs de lubrifiants de moteurs et des concessionnaires les 29 et 30 novembre 2017 relativement du décret N°2016-1152 du 28 décembre 2016 rendant certaines normes d'application obligatoire
- Formation des laboratoires d'essais le 23 novembre 2017 sur la réalisation des essais et l'application du décret N°2016-1152 du 28 décembre 2016 rendant certaines normes d'application obligatoire
- Tenue de séance de travail avec la commission de contrôle de l'importation du ciment
- Tenue de séance de travail avec les services des douanes à travers la plateforme d'échange permanente (PEP),
- Tenue de séance de travail avec les services du Ministère du Commerce,

Tableau de bord

INTITULÉ	RÉSULTATS					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'attestations de conformité délivrées	273	390	391	635	795	1021
Nombre de notification de refus	01	01	01	01	01	03
Nombre de nouveaux produits	14	14	06	24	07	03
Nombre d'entreprises en convention	25	30	37	40	55	72



Analyse des données statistiques

L'analyse des données statistiques indique que la progression des entreprises en convention est relativement faible au regard du nombre d'entreprises et de produits concernés par le cadre réglementaire. Ceci indique que les contrôles officiels exercés par les services de l'Etat ne contribuent pas significativement à faire respecter le cadre réglementaire sur les produits rendus d'application obligatoire. Cependant, l'autorité exercée par le Conseil Supérieur de la Publicité (CSP) a permis d'encadrer significativement le respect des dispositions réglementaires et normatives concernant leurs prérogatives. Ainsi, en 2017, le nombre de demandes d'attestations de conformité (CSP), représente 18 % de l'ensemble des attestations délivrées.

Le nouveau cadre réglementaire doit faire l'objet de stratégie et d'actions particulières pour s'assurer de sa mise en œuvre effective.

- Le formatage du système informatique des douanes pour fixer comme contrainte l'attestation ou le certificat de conformité comme condition sine qua none de dédouanement de produits visés par les textes réglementaires.
- La prise de circulaire des douanes pour l'ensemble des familles de produits visés
- La prise de textes réglementaires complémentaires ci-après :
 - Projet d'arrêté interministériel présentant la qualité intrinsèque des produits comme une des exigences de validation des messages publicitaires pour tout produit dont les normes sont rendues d'application obligatoire ;
 - Projet d'arrêté interministériel déterminant les procédures particulières d'application des normes dans les marchés publics ;
 - Projet d'arrêté interministériel déterminant la procédure de validation des fiches techniques d'admission temporaire pour transformation.

C.2 Validation des fiches techniques de production

03 entreprises ont sollicité CODINORM dans le but d'assurer la validation des fiches techniques requises, pour les formalités douanières, en vue de l'exportation, dans le cadre des admissions temporaires pour transformation.

En effet, les statistiques indiquent qu'une centaine d'entreprises chaque année sont concernées par les admissions temporaires pour transformation.

C.3 Marque NI

C.3.1 Gestion des audits

- 29 entreprises ont le droit d'usage de la marque NI ;
- 04 programmes de certification font l'objet d'octroi de la marque NI ;
- Un nouveau programme de certification a été adopté : huile de palme comestible ;
- Le programme de certification des fer-à-béton est en cours d'adoption ;
- 3 entreprises concernées par les audits dont 01 pour les CABLES ELECTRIQUES, 01 pour les TOLES DE COUVERTURE et 01 pour les ALIMENTS HALAL;

C.3.2 Gestion des programmes de certification

- Un programme de certification concernant l'égalité professionnelle entre hommes et femmes est en cours de préparation à l'initiative de la Chaire UNESCO Internationale en Côte d'Ivoire Genre et développement
- 18 programmes de certification sont fonctionnels (voir liste ci-dessous)
- 03 réunions de comité de certification « Huile comestible » ont eu lieu à CODINORM.

C.3.3 Système d'accréditation de la marque NI

CODINORM est accrédité selon la norme ISO17065 par ACCREDIA (organisme italien d'accréditation). Le programme de certification « Câbles électriques » a été choisi comme périmètre d'accréditation. L'audit d'accréditation s'est tenu du 4 au 6 octobre 2017 à CODINORM et à SICABLE, certifiée NI pour l'ensemble de ses produits.

Pour ce programme, CODINORM a bénéficié de l'appui du Programme Système Qualité Afrique de l'Ouest (PSQAO).

LISTE DES PROGRAMMES DE CERTIFICATION

N°	AS	INTITULÉ	CLASSIFICATION
1.	AS2	CABLES ÉLECTRIQUES	PRODUITS ELECTRIQUES
2.	AS3	CONDUITS ELECTRIQUES	PRODUITS ELECTRIQUES
3.	AS4	CAFE CACAO	PRODUITS AGRICOLES
4.	AS5	CIMENT	MATERIAUX DE CONSTRUCTION
5.	AS6	TOLE DE COUVERTURE	MATERIAUX DE CONSTRUCTION
6.	AS7	TUBES PVC	MATERIAUX DE CONSTRUCTION
7.	AS8	FARINE DE BLE	PRODUITS ALIMENTAIRES
8.	AS9	LAIT ET PRODUITS LAITIERS	PRODUITS ALIMENTAIRES
9.	AS10	BOISSONS SPIRITUEUSES	PRODUITS ALIMENTAIRES
10.	AS11	EAU MINERALE	PRODUITS ALIMENTAIRES
11.	AS12	HUILE COMESTIBLE	PRODUITS ALIMENTAIRES
12.	AS13	SAVON	PRODUITS CHIMIQUES
13.	AS14	PEINTURE	PRODUITS CHIMIQUES
14.	AS15	EAU DE JAVEL	PRODUITS CHIMIQUES
15.	AS16	PRODUIT COSMETIQUE	PRODUITS COSMETIQUES
16.	AS17	ALIMENTS HALAL	ALIMENTS HALAL
17.	AS18	FER A BETON	MATERIAUX DE CONSTRUCTION

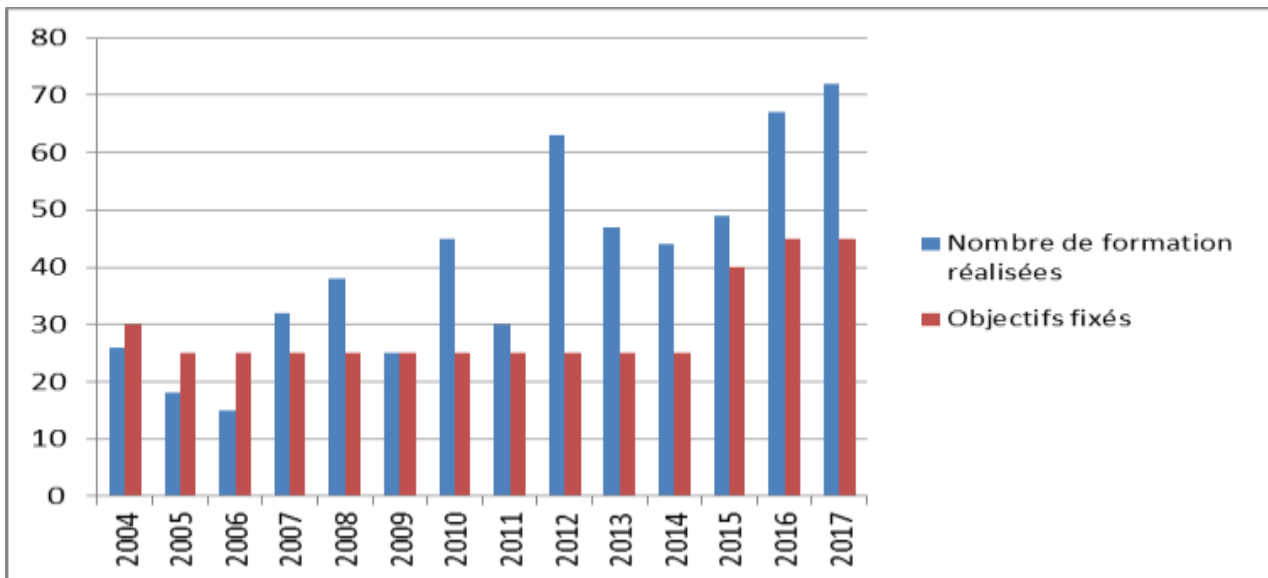
C.4 Certification de personnes

Le premier Comité Particulier de Certification des Compétences (CPCC) mis en place par CODINORM est le CPCC Véhicules et Engins (CPCC/VE). Les travaux dudit CPCC ont débuté en 2016, et ont permis la certification de 09 mécaniciens automobiles. Les Fiches métiers suivantes ont été révisées et adoptées :

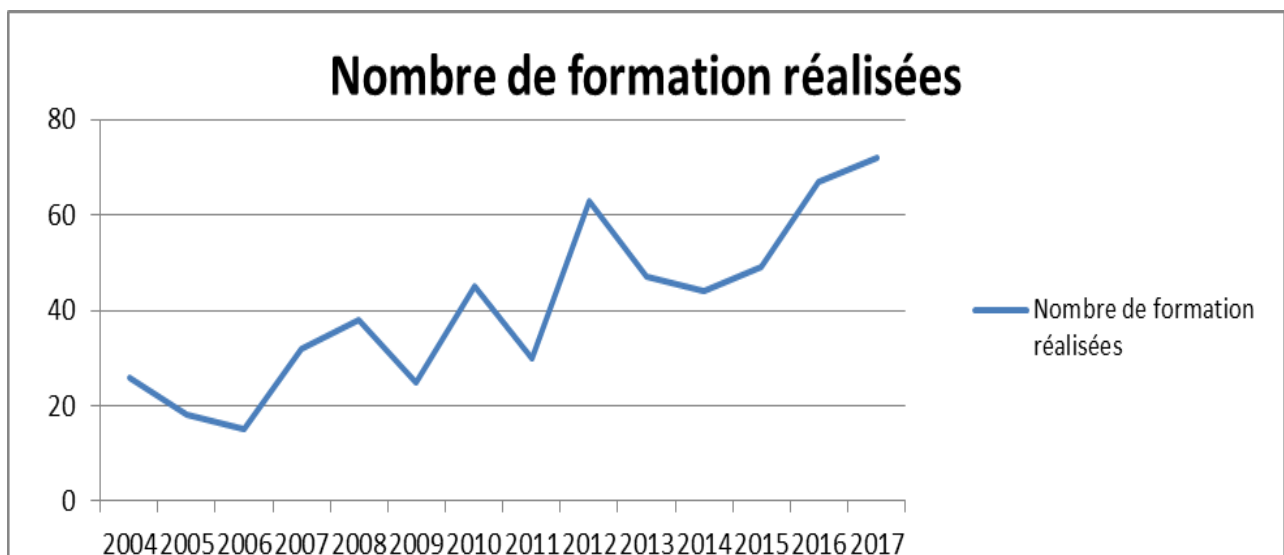
- ◆ Fiche métier Electricien réparateur auto
- ◆ Fiche métier Electronicien auto
- ◆ Fiche métier Technicien diagnostic Automobile
- ◆ Fiche métier Vulcanisateur
- ◆ Fiche métier Technicien du froid automobile
- ◆ Fiche métier Peintre automobile
- ◆ Fiche métier Tôlier / Carrossier

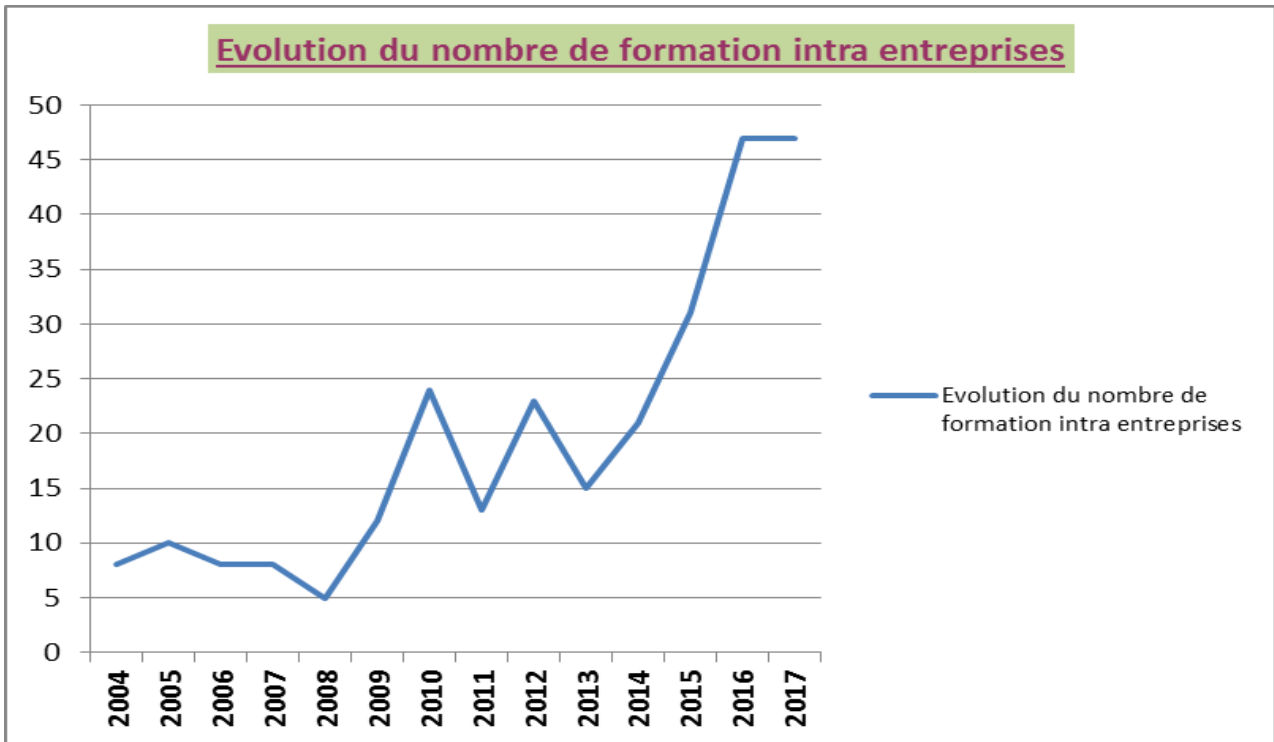
D. Promotion de la gestion de la qualité

Evolution du nombre de formations réalisées (tous types)

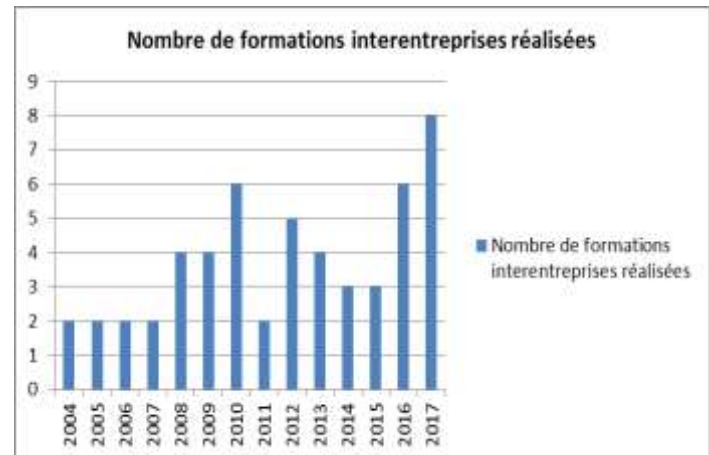
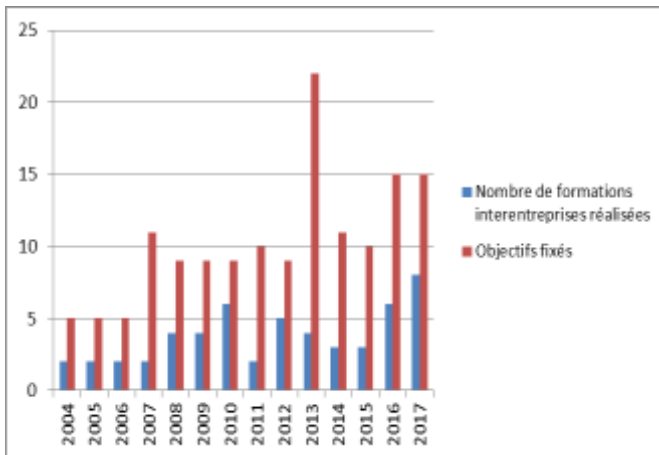


Evolution du nombre de formations intra-entreprises réalisées hors accompagnement

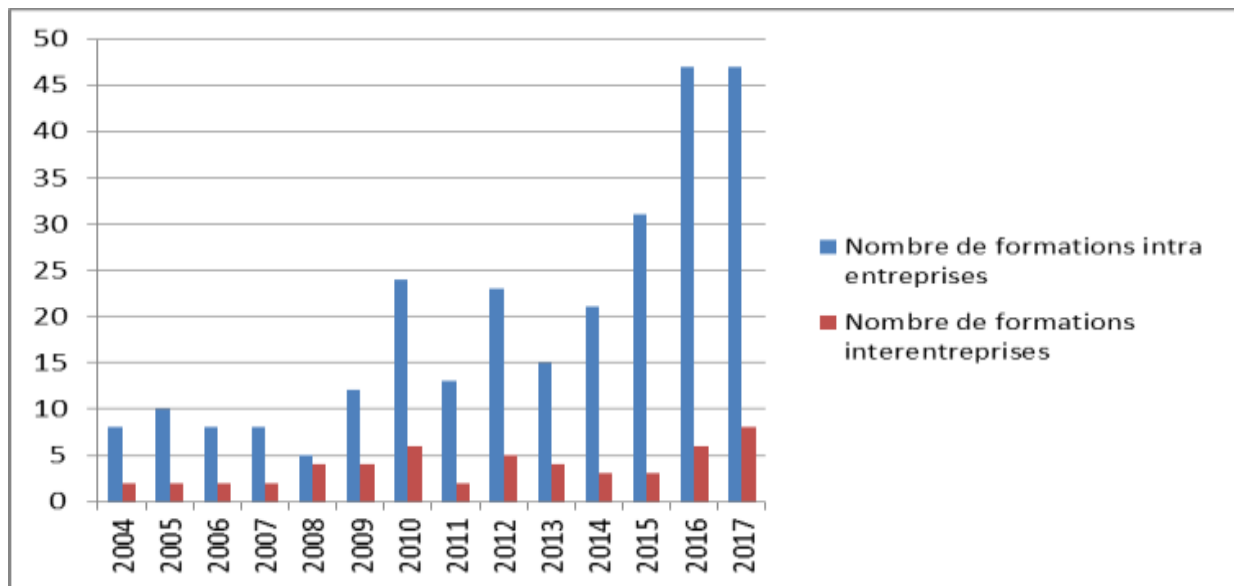




Evolution du nombre de formations interentreprises



Evolution du nombre de formations intra entreprises par rapport aux formations interentreprises



Entreprises accompagnées par CODINORM en 2017

	Entreprises accompagnées	Domaine d'activités	Référentiel
1	SATOCI	Fabrication de produit hygiénique	ISO 900
2	Polychimie	Négoce de produits chimiques	ISO 9001
3	Tribunal de Commerce d'Abidjan (TCA)	Juridique	ISO 9001
4	CRESAC	Evaluation de la conformité	ISO 17011
5	Conseil du Café Cacao	Exportation du café cacao	ISO 9001

Projet d'accompagnement démarré en 2017

Anciens projet, en cours de finalisation

Cinq (05) entreprises au total sont accompagnées, dont :

- Une (01) nouvelle en 2017 ;
- Le projet PETROCI a connu un arrêt, suite aux changements intervenus au niveau de la direction et des autres organes. Les études réalisées et les documents établis, n'ont pu être validés. La reprise des travaux devrait se faire en 2018, avec les nouvelles versions des normes.

E. Centre d'Information sur les normes et la Réglementation

Le Centre d'information sur les normes et la réglementation a rempli au cours de cette année ses missions traditionnelles.

E.1 Séminaire et ateliers

Thème	Date	Nombre de participants
Norme ISO 20400 :2017 : achats responsables	12 avril 2017 à l'hôtel Novotel Plateau	49 participants

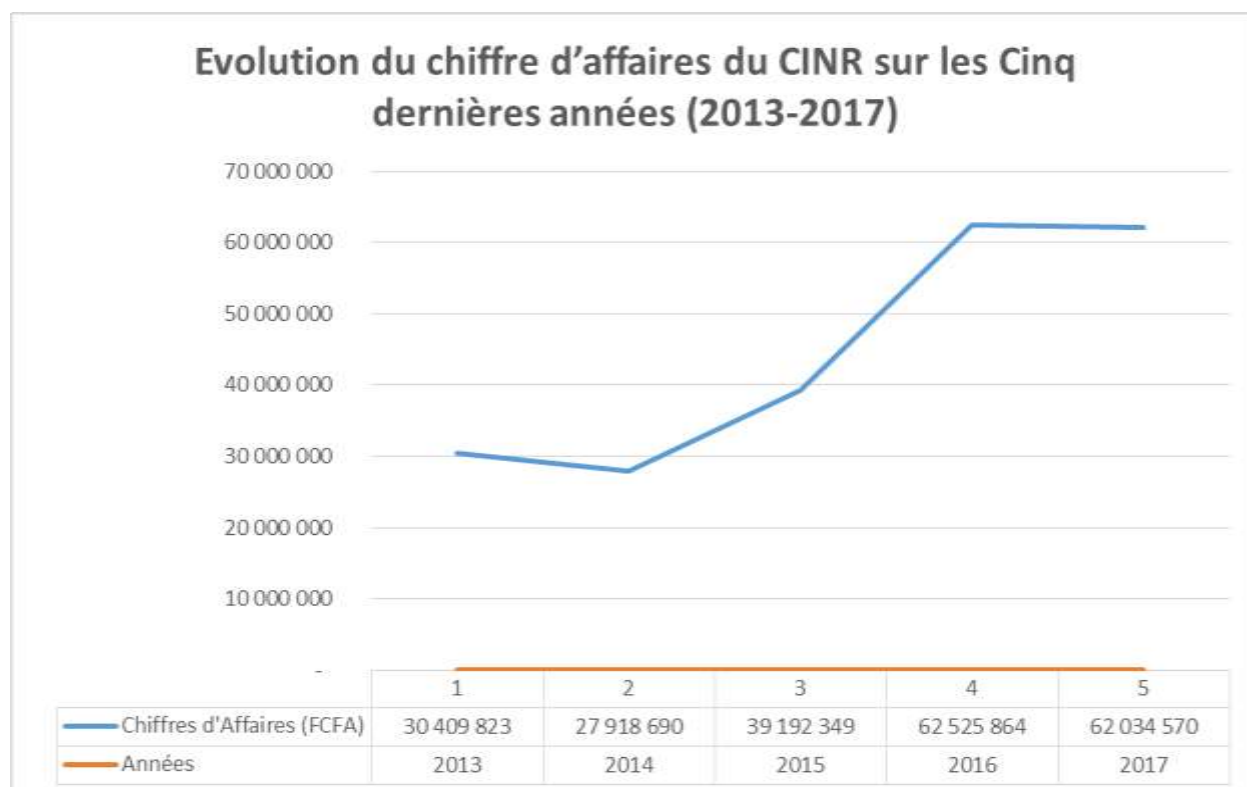
E.2 Services aux membres

- ❖ 24 nouveaux membres.
- ❖ 185 membres au 31 décembre 2017
- ❖ Réunion de prise de contact avec les nouveaux membres (2017)
le 17 novembre 2017 à CODINORM.

E.3 Librairie et vente de normes 2017

Type de document	Nombre de documents vendus
Normes ISO	533
Normes Ivoiriennes	231
Normes AFNOR	112
Autres normes étrangères (OHSAS ; ASTM ; ...)	42
T O T A L	918

Evolution du chiffre d'affaires



E.4 Veille normative et réglementaire

23 nouveaux contrats pour l'année 2017 pour un total de 113 Contrats de veille normative et réglementaire.

E.5 Plateforme de veille et d'accès aux normes

Une plateforme de veille et d'accès aux normes a été initiée afin de faciliter l'accès aux normes par les entreprises.

CODINORM a développé une plateforme dédiée aux :

- activités d'évaluation de la conformité
- travaux techniques de normalisation

F. Qualité interne

F.1 Qualité interne

- Le service de la marque NI Câble électrique a été accrédité par ACCREDIA le 18 décembre 2017
- Le service de la normalisation a planifié son examen de certification selon ISO 9001 pour le premier semestre 2018.

F.2 Communication avec les parties intéressées : Des plates-formes ont été développées pour améliorer la communication avec les parties intéressées. Il s'agit de :

- Plateforme de veille et d'accès aux normes : www.pvancodinorm.com

- Plateforme de veille réglementaire : www.veille-reglementaire.codinorm.ci
- Plateforme de travail des comités techniques de normalisation : www.normlisation.codinorm.ci
- Plateforme de travail des comités techniques de certification : www.certification.codinorm.ci
- Site web des produits certifiés : www.produits-certifies.codinorm.ci
- Site web de personnes certifiées : www.competences.codinorm.ci

G. Représentation de la Côte d'Ivoire dans les instances régionales et internationales de normalisation

CODINORM participe en tant que membre aux travaux des organisations régionales et internationales de normalisation suivantes :

- CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest)
- CEI (Commission Electrotechnique Internationale)
- ISO (Organisation internationale de normalisation)
- ARSO (Organisation Régionale Africaine de Normalisation)
- NORMCERQ (Organisation Ouest Africaine de Normalisation, de Certification et de Promotion de la Qualité)
- AFSEC (Commission Africaine de Normalisation Electrotechnique)
- IECEE (Système d'évaluation de la conformité des équipements et des composants électrotechniques)
- SOAC (Système Ouest Africain d'Accréditation) :

Conformément à la nouvelle convention Etat/CODINORM, les organisations pour lesquelles l'Etat s'engage à payer les cotisations en qualité de membre, se présentent comme suit:

	Organismes internationaux et/ou régionaux de normalisation	Membre ?		Date d'adhésion	Type de membre/Participation	Montant des cotisations au titre de membre		Intérêts
		Oui	Non			CHF/USD	FCFA	
1.	Organisation internationale de normalisation (ISO)	X		1997	Comité membre	27 846 CHF	16 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 21 000 normes disponibles en ligne... • Appui institutionnel à CODINORM et formations diverses • Participation aux travaux de l'ISO
2.	Commission Electrotechnique Internationale (IEC) Volet élaboration des normes		X	2003	Affilié Plus	30 000 CHF	18 442 080	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à plus de 9 000 normes • Appui institutionnel à CODINORM et formations diverses • Participation aux travaux de la CEI • Nous assurons le secrétariat du comité technique régional des produits électriques au niveau de la CEDEAO d'où la nécessité d'être membre associé

3.	IEC/IECEE : Système d'essais de conformité et de certification des équipements et des composants électrotechni- ques (IECEE) Volet certification produits	X	X		Affilié observate- ur	1 600 CHF	1 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du Système international d'essais de conformité et de certification des équipements et des composants électrotechniques • Avoir accès à la base de données pour attester la conformité des produits électrotechniques (réfrigérateurs, fer à repasser, micro ondes,)
4.	Organisation Régionale Africaine de normalisation (ARSO)	X		1977	Membre Fondateu- r	16 000 USD	9 873 790	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à plus de 800 normes • L'une des Institutions Africaine de normalisation
5.	Commission Africaine de normalisation Electrotechni- que (AFSEC)	X		2007	Membre Fondateu- r	7500 USD	4 628 340	<ul style="list-style-type: none"> • L'une des Institutions spécialisées dans l'harmonisation des normes électrotechniques et bénéficie de l'appui de l'Union Africaine qui pourrait être profitable à la Côte d'Ivoire • Créé en 2007, la Côte d'Ivoire a payé une seule cotisation (2012) • Fait aussi l'évaluation de la conformité
6.	NORMCERQ (UEMOA)	X			Membre	Non applica- ble	Non applicable	Harmonisation des normes
7.	CEDEAO	X			Membre	Non applica- ble	Non applicable	Harmonisation des normes
	TOTAL (CFA)						50 000 000	

H. Faits marquants

H.1 Accréditation de CODINORM

Le service de la marque NI Câble électrique a été accrédité par ACCREDIA le 18 décembre 2017. L'extension de la certification s'est faite sur les produits huile, margarine et produits semi finis. Des demandes formelles ont été faites sur les produits eau minérale, thon en conserve, bière, peinture, chocolat, produit cosmétique, split, appareils électroménagers.

H.2 Travaux de normalisation

Cacao durable et traçable

La Côte d'Ivoire participe à l'élaboration des normes sur le cacao durable et traçable et assure la vice-présidence de l'ISO TC34/SC18 en charge de cette question. En effet, le marché exigera une certification du cacao durable et traçable d'ici 2020.

Trois normes ont déjà fait l'objet d'approbation (Stade 50). La prochaine étape est celle de la publication des normes.

La quatrième norme qui porte sur le schéma de certification est actuellement en enquête publique (Stade 40).

Système d'assainissement autonome durable

La Côte d'Ivoire participe activement aux travaux de l'ISO/PC 305 sur les systèmes d'assainissement autonomes durables.

Le projet de norme ISO/DIS 30500 Systèmes d'assainissement non collectifs — Unités de traitement intégrées préfabriquées — Exigences de performance et de sécurité générales pour la conception et les essais est en enquête publique

Admission de la Côte d'Ivoire au titre de membre associé de l'IEC

CODINORM est membre associé de l'IEC depuis le 28 Mars 2108 suite à la demande des parties prenantes nationales réunies au sein du Comité électrotechnique de Côte d'Ivoire (CELEC-CI). Ce statut permet de participer aux travaux de normalisation et d'avoir accès à toute la collection d'environ 10 000 normes internationales de l'IEC.

Cette admission fait suite à l'évaluation favorable du dossier d'adhésion de la Côte d'Ivoire par le Conseil et les membres de l'IEC.

Tourisme et services connexes

Les travaux ont réellement démarré avec l'implication de toutes les parties prenantes sous la présidence du Ministère en charge du tourisme. Les projets de normes existent sur le classement des hôtels, le classement des résidences hôtels, des restaurants et des maquis.

H3 Cadre réglementaire

Le Décret 2016-1152 du 28 décembre 2016 rendant certaines normes d'application obligatoire a été publié au Journal Officiel.

H.4 Politique Nationale de la Qualité

Le projet de Politique nationale de la qualité assorti d'un plan d'actions a été finalisé par un expert de l'ONUDI à la suite de consultations diverses. Il est présentement dans l'attente de l'adoption par le Gouvernement de Côte d'Ivoire.

H.5 Système d'évaluation de la conformité des produits importés

Le gouvernement a désigné quatre opérateurs (COTECNA, INTERTEK, BUREAU VERITAS et SGS) pour la vérification de la conformité des produits importés. Ce programme adossé au Décret 2016-1152 du 28 décembre 2016 rendant certaines normes d'application obligatoire permet de mettre en œuvre un dispositif d'évaluation de la conformité des produits importés. L'objectif étant de n'admettre en Côte d'Ivoire que des produits certifiés à l'origine permettant de lutter contre les produits contrefaits, hors norme, dans l'intérêt des populations et l'économie nationale.

I. Relations internationales et coopération technique

Coopération avec AFNOR (Association Française de Normalisation)

Signature d'une convention avec l'AFNOR en vue de recevoir gratuitement des normes AFNOR pour l'élaboration de normes ivoiriennes.

Coopération avec l'ASTM American society for testing and material / société américaine pour les essais et les matériaux

CODINORM a signé un accord de coopération avec l'ASTM, permettant d'avoir accès en ligne à plus de 20 000 normes américaines. Les domaines de compétence de l'ASTM sont :

- La fabrication additive
- Assurer la sécurité des avions
- Normes chimiques d'ASTM: Soutenir la fabrication de science, d'innovation et de qualité
- Normes de construction ASTM: Soutenir l'industrie du bâtiment
- Normes de produits de consommation: améliorer la vie des gens
- Normes énergétiques ASTM: aider à alimenter nos vies
- Propulser la construction verte dans le courant principal
- Routes sécuritaires et durables avec les normes ASTM
- L'ASTM et l'industrie des métaux: partenaires de la réussite à long terme
- Les programmes de test améliorent la qualité, réduisent les coûts et assurent la confiance
- Eau: Garder une ressource vitale qui coule
- Conduire la qualité et la sécurité dans l'industrie automobile
- Un monde plus vert avec l'aide des normes internationales ASTM
- Normes internationales ASTM pour les services de santé, les produits et la technologie
- Normes textiles ASTM - Soutenir les tissus de notre monde

J. Perspectives

Les perspectives peuvent être excellentes à travers le nouveau cadre juridique et le plan stratégique 2015-2020 si l'ensemble des actions planifiées sont mises en œuvre. Les actions les plus importantes porteront sur le déploiement du système d'évaluation de la conformité aussi bien pour les produits importés, exportés et fabriqués localement, la performance de notre organisation à travers l'accréditation du service de la marque et la certification des autres activités opérationnelles (normalisation, formation). En outre, le développement de l'accès aux normes grâce aux abonnements en ligne étudiés pour les PME. La signature de convention cadre de partenariat avec chaque administration pour conduire avec elle les activités contenues dans le Plan National de Développement (PND) et l'adoption avec son engagement de la Stratégie Nationale de Normalisation (SNN).